

Tribunal Fédéral



Chambre: II
Date et lieu: Mardi, 07/05/2019 au siège de la FLF à Mondercange
Président: Alain MAJERUS
Membres: Elisabeth DEMUTH, Léon KETTEL, Robert NILLES
Juriste:
Excusés: Georges HOFFMANN
Com. Contrôle: Jean WEITEN
Admin. FLF: Gilles FABER

Affaire : SC Bettembourg – Union 05 Kayl-Tétange (Seniors Division 1 Série 2, 28/04/2019)

Après avoir entendu les témoignages des différentes parties convoquées, après avoir consulté tous les documents fournis par les parties et après avoir pris connaissance du réquisitoire du représentant de la Commission de Contrôle, le Tribunal Fédéral décide que:

BETTEMBOURG SC

PEINES ADMINISTRATIVES
Bettembourg SC, article §102#21 (Empêchement du déroulement normal du jeu), €254,5
Art. 101 A1

KAYL-TÉTANGE UNION 05

PEINES ADMINISTRATIVES
Kayl-Tétange Union 05, article §102#21 (Empêchement du déroulement normal du jeu), €254,5
Art. 101 A1

Le match est validé par un double forfait. Les forfaits ne comptent pas pour le retrait du championnat.

Tribunal Fédéral



Chambre: II
Date et lieu: Mercredi, 08/05/2019 au siège de la FLF à Mondercange
Président: Alain MAJERUS
Membres: Romain BACK, Elisabeth DEMUTH, Albert WILTGEN
Juriste: Jean TONNAR
Excusés: Georges HOFFMANN, Robert NILLES

Com. Contrôle: Jean WEITEN
Admin. FLF: Tom MAJERUS

Affaire : FC Differdange 03 – Racing FC Union Luxembourg (Futsal Play-offs Titre - Finale 1/3, 05/05/2019)

Après avoir entendu les témoignages des différentes parties convoquées, après avoir consulté tous les documents fournis par les parties et après avoir pris connaissance du réquisitoire du représentant de la Commission de Contrôle, le Tribunal Fédéral décide que:

DIFFERDANGE FC 03

CARTON ROUGE

GUEDES PEREIRA JOAO CRISTIANO - 79777, article §98/2#4 (tentative de voie de fait), 6 journées off, + art. 83, €50
OLIVEIRA GARRIDO DANIEL - 90296, article §98/2#6 (voie de fait avec blessure), 14 journées off, + art. 83, €150
DA ROCHA CARDOSO FILIPE MANUEL - 92291, article §98/2#5 (voie de fait), 10 journées off, + art. 83, €100

PEINES ADMINISTRATIVES

Differdange FC 03, article §100 (Comportement antisportif d'une équipe), €750
Differdange FC 03, article §101/B#7 (jet d'objet), €750
Differdange FC 03, article §102#16 (Infraction aux statuts et règlements par les clubs et leurs membres), €350
Differdange FC 03, article §102#21 (Empêchement du déroulement normal du jeu), €179,5
Suspension de la section Futsal du club responsable FC Differdange 03 jusqu'au 31/08/2019.
Le Racing FC Union Luxembourg gagne 3-0 par forfait.